

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A ORLEANS

A Orléans, les fêtes religieuses, commémorant le 485^{me} anniversaire de la délivrance d'Orléans, ont été célébrées, cette année, au milieu d'une énorme affluence.

Le dimanche, 10 mai, à 9.30 heures, pendant que les chœurs exécutaient la marche triomphale de Laurent de Rillé, le cortège se déroulait dans la cathédrale. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, officiait pontificalement.

Après l'évangile, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, monta en chaire. L'évêque d'Orléans expliqua que Mgr Marty avait dû rester à Montauban pour accomplir son devoir électoral, et que c'était le motif pour lequel lui-même il allait, une fois de plus, parler de Jeanne d'Arc.

La première partie de son discours fut consacrée à ce que l'évêque d'Orléans a appelé les " bruits premiers de la canonisation ". Il retraça la vie de la jeune fille. Mais " c'est à Rouen, dit-il, dans cette journée du 31 mai 1432, que pour la première fois elle fut appelée sainte " Mgr Touchet retraça, en effet, l'épisode qui arracha au bourreau chargé de brûler Jeanne d'Arc, ces mots : " Dieu me pardonne je viens de brûler une sainte ".

Après avoir parlé des trois enquêtes qui furent faites sur Jeanne à Poitiers, à Rouen et enfin à Paris, Mgr Touchet résuma la procédure de la canonisation et montra l'importance des procès qu'il a fallu faire et des innombrables séances tenues, pour obtenir d'abord le décret accordant à Jeanne le titre de *vénérable* et enfin en 1909, celui de *bienheureuse*.

Mgr Touchet a exprimé l'espoir que la commission romaine, qui, le 26 mai, devait examiner le décret de sainteté, donnerait